

Déclaration commune avec Angela MERKEL au sujet de la crise des migrants

Publié le 24 Août 2015

RUBRIQUE : EUROPE, INTERNATIONAL, DÉVELOPPEMENT ET FRANCOPHONIE, NATION, INSTITUTIONS ET RÉFORME DE L'ÉTAT

Berlin – Lundi 24 août 2015

Angela MERKEL : Deux raisons à cette visite du Président français aujourd'hui à Berlin que je suis très heureuse d'accueillir. Tout d'abord nous aborderons le sujet d'une politique d'asile européenne commune au vu de la situation du moment. Nous sommes confrontés à des défis considérables, et la France et l'Allemagne souhaitent agir ensemble pour que les problèmes qui se posent au sein de l'Union européenne à l'heure actuelle soient mieux réglés.

Par ailleurs, nous reviendrons tout à l'heure en conférence de presse avec le Président ukrainien et à ce moment-là, la presse aura la possibilité de poser des questions.

Sur le premier sujet, nous sommes confrontés aujourd'hui aussi à des images terribles qui nous sont parvenues de Heidenau, et je tiens à condamner ces violences qui se sont produites le plus vivement. C'est l'expression d'un racisme et d'une xénophobie qui sont inacceptables. Le message qui a été lancé à cette occasion est inacceptable. C'est une honte également de voir que des citoyens et des citoyennes allemandes, accompagnés d'enfants se sont rendus à ces manifestations de violence. Je ne peux que le répéter, l'Allemagne est un pays qui respecte la dignité de tout individu. C'est inscrit dans notre Constitution et cela vaut pour chaque personne qui entre sur notre territoire et qui y séjourne.

L'Allemagne est un pays qui donne à chacun la possibilité de s'exprimer, d'émettre des souhaits, de demander, que ce soit une demande d'asile par exemple de la part d'un réfugié de guerre. Cette possibilité existe en Allemagne et en tant que Gouvernement de l'Allemagne, Gouvernement national et Gouvernement régional c'est ainsi que nous résonnons.

Lorsque nous observons la situation en Europe nous constatons qu'il existe en partie un droit d'asile harmonisé en Europe, mais qu'il n'est souvent pas mis en œuvre. La France et l'Allemagne souhaitent que l'ensemble des Etats membres mettent véritablement en œuvre ce régime juridique. Il s'agit de normes planchers en matière d'accueil des réfugiés, en matière de prestation santé également. Nous souhaitons que la Commission européenne veille à ce que les conditions qui ont été acceptées par tous en Europe soient respectées.

Deuxième point, nous sommes d'avis et nous remercions nos ministres de l'Intérieur qui ont préparé un document, nous pensons donc qu'il est possible d'établir une liste de pays d'origine considérés comme sûrs, avec des conséquences juridiques. Des centres d'enregistrement devront être créés dans les pays qui assurent le premier accueil des demandeurs d'asile. Ces centres d'accueil doivent être mis en place de façon conjointe et gérés, administrés également avec du personnel mis à disposition de façon conjointe.

Il faut que cela se fasse vite et il faut également prévoir des règles communes pour l'accompagnement des personnes.

En Europe, la charge doit par ailleurs être répartie équitablement, ce qui n'est pas le cas à l'heure actuelle.

En automne aura lieu un sommet Afrique-Union européenne. Nous allons préparer ce sommet en étroite coopération avec la France. Il s'agira lors de ce sommet des questions de rattachement, des raisons qui poussent les gens à opter pour l'exil et il s'agira de faire tous nos efforts pour que les gens puissent vivre dans des conditions meilleures dans les camps d'accueil de réfugiés qui se trouvent sur place, dans différents pays, en marge des zones de conflit. Bienvenue à Berlin monsieur le Président.

LE PRÉSIDENT : Je voudrais remercier la Chancelière de cette invitation. Nous avons parlé au cours de l'été d'inviter le Président POROCHENKO ensemble, ici à Berlin, pour évaluer la situation en Ukraine. C'est un jour particulier puisque c'est la fête de l'indépendance de l'Ukraine.

Nous avons voulu saisir cette occasion, la Chancelière et moi-même, pour évoquer une situation extrêmement grave qui est celle des réfugiés qui viennent en Europe. Les chiffres ne renseignent pas encore suffisamment les drames qui peuvent être vécus. Ce sont des épreuves pour les familles concernées, ce sont aussi des épreuves pour les pays qui sont – en vertu de leur tradition, en vertu aussi de leur devoir – dans la responsabilité d'accueillir.

Je sais ce que représente pour l'Allemagne, d'une autre façon pour la France l'accueil de ces réfugiés. C'est une responsabilité qui ne peut pas être laissée à un pays en particulier, mais qui concerne toute

l'Europe. Nous voyons bien les tensions que cela peut provoquer et je m'associe entièrement aux propos d'Angela MERKEL par rapport à ce qui s'est passé dans son propre pays et qui heurte nos consciences. Car nous savons ce qu'est le droit d'asile et ce qu'il doit être dans des pays démocratiques. Nulle situation, même parmi les plus douloureuses, ne peut justifier des actes tels que ceux qui ont été commis il y a peu en Allemagne.

Nous sommes donc solidaires et nous devons l'être. A partir de là, nous avons voulu que nos ministres de l'Intérieur – le ministre Bernard CAZENEUVE pour la France, le ministre Thomas DE MAIZIERE pour l'Allemagne – puissent travailler ensemble et préparer un document. Cela nous conduit aujourd'hui, la Chancelière et moi-même, à prendre cette initiative et à faire en sorte que nous puissions, avec les institutions européennes, avec nos partenaires, engager d'autres mesures que celles qui avaient été décidées lors d'un dernier Conseil européen.

La Chancelière a rappelé ces mesures, celles que nous proposons. D'abord qu'il puisse y avoir une accélération de la mise en place des centres d'accueil en Italie et en Grèce. Cela est indispensable pour enregistrer les personnes qui viennent jusqu'à nos côtes pour entrer en Europe. Pour faire à ce moment-là la distinction qui est nécessaire, entre les personnes qui relèvent de l'asile et les personnes qui viennent là simplement pour une migration, que l'on peut comprendre mais qui ne peut pas être acceptée en tant que telle.

Ces centres d'accueil doivent donc absolument être mis en place. Il doit ensuite y avoir une répartition équitable des réfugiés qui relèvent du droit d'asile et un accompagnement dans la dignité des personnes qui sont entrées de manière illégale. Nous devons aussi mettre en œuvre un système unifié d'asile, parce que c'est la condition dans un espace de libre circulation comme Schengen, pour qu'il ne puisse pas y avoir de pays qui accueillent plus que d'autres en fonction de leur population. Nous devons aussi avoir une politique migratoire commune avec des règles communes et donc vérifier qu'il y a bien cette harmonisation.

Les normes d'accueil doivent être plus cohérentes. Il doit y avoir la même définition des pays d'origine sûre partout en Europe, de manière à ce que nous puissions agir sur les mêmes bases juridiques, sur les mêmes règles. Enfin, nous sommes favorables à ce qu'il y ait une lutte encore plus grande contre les trafics et les filières de passeurs, tout en aidant les pays qui aujourd'hui – parce qu'ils sont proches des crises qui se déroulent en Syrie, en Irak – peuvent accueillir ces réfugiés. Nous devons les aider, je pense à la Turquie, au Liban, à la Jordanie, d'une autre façon à la corne de l'Afrique, et éviter que ces personnes viennent jusqu'en Europe.

Enfin, nous devons avoir une politique de développement et c'est ce qu'a dit Angela MERKEL. Il sera très important que dans la perspective du Sommet entre l'Europe et l'Afrique qui aura lieu donc à Malte, nous puissions voir une politique de développement à consolider, à renforcer et à proposer. Je fais d'ailleurs observer que la Commission européenne a déjà engagé sur un certain nombre de pays, je pense au Niger, des exemples de coopération et d'aide au développement qui peuvent être transposés dans d'autres régions. Voilà notre responsabilité, il est des moments dans notre histoire européenne où nous faisons face à des situations exceptionnelles.

Aujourd'hui, c'est une situation exceptionnelle, mais qui va durer tant que les crises que nous connaissons n'auront pas été réglées. Alors plutôt que d'attendre, plutôt que de gérer au jour le jour ces situations, nous devons nous organiser et renforcer nos politiques et c'est ce que l'Allemagne et la France proposent.